



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lignes ferroviaires Montreux/Bulle - Zweisimmen - Spiez et Zweisimmen - La Lenk

### **Fin 2004: nouvel horaire entre le lac de Thoune et le Léman**

**La mise en ?uvre de la première étape de Rail 2000 se répercutera sur le trafic ferroviaire entre le Léman et le lac de Thoune. Les horaires des lignes Montreux / Bulle - Zweisimmen - Spiez et Zweisimmen - La Lenk seront totalement réorganisés à partir de décembre 2004. Une étude et des propositions communes des cantons de Berne, Vaud et Fribourg est actuellement en consultation auprès des communes concernées. Les trois Etats présentent ensemble les changements projetés.**

L'introduction, en décembre 2004, de la première étape de Rail 2000 aura des incidences sur les horaires des transports publics à l'ouest de la nouvelle ligne Mattstetten - Rothrist. La situation est particulièrement complexe en ce qui concerne la liaison intercantonale Montreux/Bulle - Zweisimmen - Spiez et la liaison Zweisimmen - La Lenk. L'infrastructure est en grande partie à voie unique et, de plus, les correspondances doivent être garanties à Montreux en direction de Lausanne/Genève, à Bulle en direction de Fribourg et Lausanne et à Spiez en direction de Berne et Interlaken. Les cantons de Berne, Fribourg et Vaud ont réalisé une étude commune relative à l'offre sur ces lignes.

Entre Montreux et Zweisimmen (Golden Pass), des directs circuleront toutes les deux heures avec des correspondances pour et depuis Lausanne ainsi qu'avec les directs Zweisimmen - Spiez - Interlaken. Les trains régionaux seront décalés d'environ une heure ; avec correspondances pour et depuis Lausanne. Des trains régionaux supplémentaires sont prévus entre Montreux et Les Avants ainsi qu'entre Zweisimmen et Château-d'Oex.

Entre Bulle et Montbovon, des trains régionaux circuleront à la cadence horaire, avec

des correspondances à Montbovon pour et depuis Montreux et Zweisimmen. A Bulle, la correspondance en bus accélérés de Fribourg sera assurée au moins aux heures de pointe.

Entre Zweisimmen et La Lenk, il y aura au moins une liaison par heure, avec de bonnes correspondances à Zweisimmen vers les trains directs et régionaux pour Spiez. Il ne sera toutefois pas encore possible d'introduire l'horaire cadencé intégral sur cette ligne.

Dans le Simmental, des trains directs circuleront toutes les deux heures. Ils assureront des correspondances à Spiez avec les Intercity de et pour Berne/Thoune. Des trains régionaux circuleront toutes les heures entre Zweisimmen et Spiez, en décalage d'une demi-heure par rapport aux directs.

L'horaire a été planifié d'entente des représentants de la Conférence régionale des transports Oberland Ouest, de l'Association pour le développement du Pays-d'Enhaut, de la Commission des transports du district de la Gruyère, de la commune de Montreux et des entreprises de transport BLS, MOB et TPF. La consultation en cours auprès des communes et d'autres milieux intéressés durera jusqu'à mi-novembre.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 octobre 2002

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

VD : M. Vincent Krayenbühl, chef du Service des transports, 021 / 316 73 70 FR : M. Martin Tinguely, chef du Service des transports et de l'énergie, 026 / 305 28 40 BE : M. Christian Aebi, Office des transports publics, 031/ 633 37 19